



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 43717

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie sur la chaîne française d'information internationale. Devant contribuer au rayonnement international de la francophonie, la chaîne française d'information internationale est un projet alliant financements publics et privés. Or, de fortes menaces budgétaires pèsent sur ce dossier. Compte tenu des enjeux diplomatiques et culturels, il lui demande de préciser les intentions du Gouvernement concernant la création de la chaîne française d'information internationale.

Texte de la réponse

L'action audiovisuelle extérieure de la France est fortement marquée depuis 2002 par l'ambition exprimée par le Président de la République de lancer une chaîne télévisée internationale d'information. À la suite des différentes réflexions entreprises à l'initiative du Gouvernement et du Parlement, et notamment du rapport remis par le député Bernard Brochand au Premier ministre, les deux principaux opérateurs public et privé de télévision France Télévisions et TF1 ont présenté en décembre 2003 un projet commun de chaîne d'information qu'ils se proposent de mettre en oeuvre de façon paritaire. Ce projet fait actuellement l'objet d'une évaluation menée par le ministère des affaires étrangères et celui de la culture et de la communication, à la lumière, notamment, des moyens financiers qu'il exigerait et de sa complémentarité avec les autres opérateurs de notre audiovisuel extérieur. Cette évaluation sera conduite rapidement, de façon à faire savoir dès que possible aux auteurs du projet les suites que le Gouvernement entend lui donner. Dans la situation internationale que nous connaissons, le ministère des affaires étrangères est plus que jamais conscient de la nécessité absolue pour la France de disposer d'une chaîne de télévision performante capable d'apporter quotidiennement des réponses à tous ceux qui, à travers le monde, attendent de mieux connaître les positions de notre pays. Alors que l'offre d'information internationale s'est développée de façon exponentielle depuis quelques années, la tâche n'est pas simple et cette chaîne devra être particulièrement bien armée pour avoir un impact sur les publics étrangers. C'est donc avec le souci de répondre le plus efficacement possible à l'attente du Président de la République que le ministre des affaires étrangères et le ministre de la culture et de la communication ont décidé de rapprocher leurs efforts sur ce dossier difficile.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43717

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2004, page 5228

Réponse publiée le : 16 novembre 2004, page 9001